

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Ministère de l'Elevage (ME)

Additif N° 1 au DAON N° 02/CPMP/DDFA/ME/2024 relatif aux travaux de construction de 12 châteaux d'eaux et abreuvoirs dans la wilaya du Hodh El Charghi

- I. Le délai d'exécution est de 3 mois au lieu de 8 mois initialement prévu dans l'avis
- II. Les autres points dudit DAO restent inchangés.

Fait à Nouakchott, le 26/01/2024

Le Secrétaire Général du ME
Mady TALEB

